

FICHE DE POSTE

Conseiller pédagogique pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap

Année scolaire 2024/2025

DISPOSITIF	Le conseiller pédagogique pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap (A-SH) assure, sous la responsabilité de l'IEN A-SH, la mise en œuvre et le suivi de la politique départementale d'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap définie par l'Inspecteur d'académie, directeur académique des services départementaux de l'Education nationale.
POSTE	1 poste implanté dans les locaux de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Doubs – Circonscription Besançon 5 A-SH
CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION	Le temps de travail est celui d'un enseignant « hors présence des élèves » soit 1607 heures annuelles.
SITUATION ADMINISTRATIVE	Poste à temps complet. Enseignant nommé à titre définitif.
QUALIFICATIONS REQUISES	L'enseignant devra être titulaire d'un CAFIPEMF et d'un CAPPEI (CAPA-SH ou CAEI ou CAPSAIS). Les personnels n'étant en possession que du CAFIPEMF peuvent faire acte de candidature en s'engageant à présenter le CAPPEI dans les années à venir. Les personnels titulaires du CAFIPEMF doivent justifier d'une expérience professionnelle dans la scolarisation des EBEP.
MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer activement à l'encadrement des formations initiales des différents CAPPEI et assurer la mise en œuvre du suivi des stagiaires dans le département conformément au cahier des charges. ➤ Participer à la gestion et au suivi des stages A-SH inscrits au PrAF. ➤ Intervenir en qualité de formateur dans les différentes actions de formations. ➤ Collaborer à la mise en œuvre et au suivi des épreuves du Certificat de Formation Générale. ➤ Participer au recrutement et à la formation des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). ➤ Collaborer avec l'ensemble des équipes de circonscription et les équipes des EPLE dans le cadre de l'adaptation scolaire, des enseignements adaptés et de la scolarisation des élèves en situation de handicap. ➤ Développer le conseil pédagogique, encourager et soutenir l'innovation et l'expérimentation pédagogiques, ➤ Intervenir à tous les niveaux de la scolarisation et dans tous les contextes, établissements scolaires et établissements spécialisés. ➤ Contribuer à la conception et à la mise en œuvre des projets des ULIS, unités d'enseignement et SEGPA. ➤ Assurer au niveau départemental l'accompagnement des enseignants – en particulier les débutants - qui exercent sur des postes spécialisés en milieu ordinaire, dans les secteurs médico-social et sanitaire. Soutenir les enseignants qui présentent des examens professionnels (CAFIPEMF, CAPPEI), ➤ Accompagner les enseignants et les équipes des écoles, collèges et lycées pour faire progresser les conditions de scolarisation en milieu ordinaire et soutenir la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. ➤ Concevoir et mettre en œuvre les formations dans le cadre du plan départemental et académique de formation, suivre les formations certificatives (CAPPEI).

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer le suivi et la coordination de dossiers départementaux. ➤ Contribuer à réguler des situations sensibles et complexes. ➤ Participer à la coordination de réseaux départementaux tels que : pôle ressources ASH, enseignants référents, coordonnateurs d'ULIS, directeurs de SEGPA. ➤ Participer aux travaux de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation (EPE) de la MDPH et aux CDAPH (commission départementale de l'autonomie des personnes handicapées).
CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif (premier et second degré), du champ de l'ASH et de la législation s'y rapportant, (loi du 11 février 2005 et ses répercussions). ➤ Disposer de bonnes connaissances des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés. ➤ Disposer de bonnes connaissances des différents parcours de scolarisation et des approches pédagogiques adaptées. ➤ Capacité à articuler les savoirs théoriques et les pratiques professionnelles. ➤ Maîtrise des outils bureautiques (tableur, traitement de texte...). ➤ Être capable de travailler en équipe. ➤ Savoir développer une ingénierie de formation. ➤ Savoir développer des méthodologies de projet. ➤ Savoir développer des méthodologies d'accompagnement d'enseignants et d'équipes pédagogiques. ➤ Savoir développer des outils et propositions d'adaptations pédagogiques en lien avec les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ➤ Être capable d'analyser des situations complexes. ➤ Être capable de communiquer dans différents contextes et de travailler en équipe. ➤ Connaître les incidences pédagogiques et éducatives des différents troubles. ➤ Disposer de bonnes capacités à communiquer, de qualités relationnelles, de communication et d'adaptabilité. ➤ Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences. ➤ Être capable d'animer un groupe de travail regroupant différents partenaires (internes et externes à l'Education nationale) ➤ Avoir de préférence une expérience en tant qu'enseignant dans l'A-SH et une connaissance experte des structures et dispositifs A-SH.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU CANDIDAT

1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité
Connaissances du fonctionnement général de l'A- SH, des textes, des évolutions, des perspectives...
Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative
Connaissances relatives à la formation initiale et continue des enseignants
2. Dans le domaine pédagogique
Connaissances des différents troubles et de leurs répercussions sur les apprentissages
Connaissances pédagogiques et didactiques relatives à l'enseignement adapté
Connaissances sur l'organisation des enseignements
Aptitudes à analyser une situation complexe et à apporter des solutions pertinentes et efficaces.
Sens de l'organisation
Connaissances relatives aux théories des apprentissages scolaires
Aptitudes relatives à la mise en œuvre d'une ingénierie de la formation
3. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle
Capacités à travailler en équipe
Capacités à l'adaptation
Qualité de l'expression
Aptitude à la communication
Capacités d'écoute
Sens des responsabilités et de l'initiative
Sens de la représentation du système éducatif